

Demande de réservation de salle à la Maison des Solidarités

Nom du demandeur ou du Président :

Nom de l'association ou de l'entreprise :

Siret :

Date et lieu de naissance :

Adresse (pour les associations du siège social) :

Courriel :

Téléphone :

Numéro contrat d'assurance :

Date de location (prévoir la préparation et le ménage) :

Horaire de la location :

Nom de la manifestation :

Nombre de personnes prévues :

Souhaite utiliser :

Salles	Capacité	Souhait pour la manifestation
Grande salle (90 m ²)	Debout : 49 / Assis : 32	
Salle moyenne (36m ²)	Debout : 32 / Assis : 19	
Petite salle (23m ²)	Debout : 19 / Assis : 10	
Cuisine		
Matériel	Equipements mis à disposition	Souhait pour la manifestation
Tables*	16	
Chaises*	60	
Vidéoprojecteur*	1	

*Les tables, les chaises ainsi que le vidéoprojecteur sont en commun pour les 3 salles, merci de bien préciser le nombre souhaité

- à ce jour il n'y a pas d'accès internet au sein des salles.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter,
- Je m'engage à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages causés aux tiers ainsi que les risques locatifs

Montrevel-en-Bresse, le

Signature

Tarif Maison des solidarités

		soit	Montrevel- en-Bresse	Hors Montrevel- en-Bresse
Grande salle	Associations et organismes publics*		37,5 €	112,5 €
	Particuliers		75,0 €	150,0 €
	Entreprises		112,5 €	150,0 €
Salle moyenne	Associations et organismes publics*		25,0 €	75,0 €
	Particuliers		50,0 €	100,0 €
	Entreprises		75,0 €	100,0 €
Petite salle	Associations et organismes publics*		12,5 €	37,5 €
	Particuliers		25,0 €	50,0 €
	Entreprises		37,5 €	50,0 €
Cuisine	Associations et organismes publics*		12,5 €	37,5 €
	Particuliers		25,0 €	50,0 €
	Entreprises		37,5 €	50,0 €

* - des gratuités peuvent être accordées aux associations montrevelloises pour des activités régulières ou ponctuelles ;

- la location de salles pour des réunions d'associations montrevelloises est gratuite ;

- la gratuité peut être décrétée pour une association extérieure ou un organisme de service public ayant un ancrage local et/ou un rayonnement plus large.

Des tarifs pénalités

Pénalités	
Absence de tri sélectif	20 €
Nettoyage non réalisé	50 €
Chaise endommagée	75 €
Table endommagée	250 €
En cas de dommages autres, les pénalités sont calculées au coût réel de remplacement majoré de 10% (30% si dommage non déclaré).	